



Délibération du Conseil Communautaire

Le mardi 30 juin 2026 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Saint André de Double sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 24 juin 2026 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	60	
Titulaires présents	48	Allain Tricoire – Martine Pistarino – Françoise Bourgoïn – Christèle Durieux Pascal Devars – Patrick Gérard-Saigne – Monique Boineau-Serrano - Jean-Bruno Deroulède – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Frédéric Beauvier – Luc Chapuzet – Philippe Bogaert – Hervé Toussaint – Fabrice Jaubert – Gérard Gobert – Michel Séjourné – Jean-Jacques Desprès – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Géry Denis – Nicolas Platon – Christine Laurent – Dominique Caillou – Cécily Bergier – Uriel Gadessaud – Danièle Delpy – Stéphane Durousseau – Franck Blanchardie – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Thierry Bacus – Priça Mortier – Florent Simon – Mélanie Célérier – Guillaume Durand- Joëlle SaintMartin- Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud
Titulaires absents	12	Jean-Pierre Prigul – Tierry Décima – Laëtitia Masclat – Clément Le Mercier – Gilles Mercier – Philippe Chotard – Karine Incardona – Jean-Pierre Paretour – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Denis Ferrand – Pierre Albert Benedetti
Suppléants	3	Sandra Le Kverne pour la commune de Bertric-Burée Claude Faguet pour la commune de Bourg du Bost Marie-Christine Andrieux pour la commune de Petit-Bersac
Procuration	4	Laëtitia Masclat à Christèle Durieux Clément Le Mercier à Ludovic Gillaizeau Jean-Pierre Paretour à Joël De Luca Denis Ferrand à Florent Simon

DELIBERATION N° 2026 /121 : (Code Nomenclature /712)**DATE : 30 JUIN 2026****RAPPORTEUR : Nicolas Platon****OBJET : Affectation des résultats du budget annexe de l'Office de Tourisme intercommunal (OTI)**

Les résultats 2025 se présentent ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés				5 093,03		5 093,03
Opérations de l'exercice	331 335,62	331 335,62	14 359,63	22 540,50	345 695,25	353 876,12
TOTAUX	331 335,62	331 335,62	14 359,63	27 633,53	345 695,25	358 969,15
Résultats de clôture				13 273,90		13 273,90
Restes à réaliser			4 443,00		4 443,00	
TOTAUX CUMULES	331 335,62	331 335,62	18 802,63	27 633,53	350 138,25	358 969,15
RESULTATS DEFINITIFS				8 830,90		8 830,90

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-recettes d'investissement : 22 540.50 €

-dépenses d'investissement : 14 359.63 €

Résultat de l'exercice : +8 180.87 €

-résultat 2024 reporté : + 5 093.03 €

Résultat de clôture (excédent à reporter) : +13 273.90 €

Ce résultat excédentaire est amendé par les restes à réaliser :

Restes à réaliser 2025 : En dépenses : - 4 443.00 €

Résultat définitif : +8 830.90 €

Le conseil communautaire a l'unanimité décide de reprendre dans le budget 2026 de l'Office de Tourisme intercommunal (OTI) les résultats cumulés suivants :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

-compte 001 excédent d'investissement reporté : 13 273,90 €

Décision du Conseil Communautaire :

Votes pour : 55

Votes contre : 0

Abstention : 0

Publié le 07/07/2026

La secrétaire de séance du 30 juin 2026
Murielle Cassier

Le Président de la Communauté de
Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Murielle CASSIER

